

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 avril 2022 à 19h30.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Yvan Côté, Maire  
Mme Jocelyne Boivin, conseillère  
M. Michel Cordeau, conseiller  
M. Yvan Duval, conseiller  
M. Steeve Gauthier, conseiller  
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller  
Mme Marlène Dorion, secrétaire

Les membres du conseil présents forment quorum.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum
3. Acceptation de l'ordre du jour;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance régulière du 21 mars 2022 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport de l'inspecteur municipal ;
8. Rapport de la directrice générale ;
9. Rampe de mise à l'eau;
10. Vignette visiteurs;
11. Travaux routiers
12. Patrouille nautique;
13. Autres sujets;
14. Période de questions;
11. Levée de la séance.

**1- Ouverture de la séance**

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

**2.- Présences et vérification du quorum**

Une majorité des membres du Conseil étant présente, le quorum est constaté.

### **3.- Adoption de l'ordre du jour**

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu d'ajouter le sujet suivant au point 12 :  
« Autres sujets » soit :

- a) Demande de soumissions pour glissières et signalisation;

**CA-22-04-19-01 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée par M. Michel Cordeau et résolu à l'unanimité l'ordre du jour est adopté avec l'ajout ci-dessus mentionné.**

**ADOPTÉ**

### **4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2022**

- a) Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 21 mars 2022.

**CA-22-04-19-02 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, appuyée par M. Michel Cordeau et résolu à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 21 mars 2022 est adopté tel que déposé.**

**ADOPTÉ**

### **5.- Adoption des listes et rapports mensuels**

La secrétaire dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de mars 2022 ;
- Conciliation bancaire au 31 mars 2022 ;

**CA-22-04-19-03 Sur proposition de M. Yvan Duval et appuyée par Mme Jocelyne Boivin, il est résolu à l'unanimité d'accepter les listes et rapports mensuels pour le mois de mars 2022 tel que soumis.**

**ADOPTÉ**

### **6.- Certificats de crédits disponibles**

La secrétaire dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois d'avril 2022.

**CA-22-04-19-04 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin et appuyée par M. Michel Cordeau, il est résolu à l'unanimité d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.**

**ADOPTÉ**

---

### **7.- Rapport de l'inspecteur municipal**

La secrétaire dépose le rapport d'activités de M. Ross ainsi que le rapport des permis émis pour le mois de mars 2022.

**CA-22-04-19-05 Sur proposition de M. Steeve Gauthier, appuyée par Mme Jocelyne Boivin et résolu à l'unanimité, le Conseil prend acte des rapports de l'inspecteur municipal.**

**ADOPTÉ**

### **7.- Rapport de la directrice générale**

La secrétaire remet aux membres du Conseil la correspondance suivante :

- Documentation concernant l'obligation de tenir les séances du conseil en personne à compter du 25 mars 2022.
- Article du journal Le Soleil en date du 2 avril 2022 concernant les tours cellulaires.

**CA-22-04-19-06 Sur proposition de M. Steeve Gauthier, appuyée par M. Jean-Sébastien Sheedy et résolu à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de la directrice générale.**

**ADOPTÉ**

### **8.- Rampe de mise à l'eau**

M. Jean-Sébastien Sheedy mentionne aux membres du Conseil que nous attendons toujours des autorisations du gouvernement pour pouvoir allonger la rampe de mise à l'eau et que les travaux sont reportés en septembre après la baisse du niveau d'eau du lac.

### **9.- Vignette visiteurs**

Le Maire mentionne qu'il serait peut-être nécessaire de ne plus permettre l'accès à la rampe de mise à l'eau aux visiteurs et de ne plus émettre de vignettes en ce sens même pour les membres de la famille qui ne résident pas au lac.

Après discussion, les membres du conseil sont d'accord pour ne plus permettre l'accès aux visiteurs avec des embarcations sur le lac.

**CA-22-04-19-07 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin et appuyée par M. Steeve Gauthier, il est résolu à l'unanimité de ne plus émettre de vignettes pour les visiteurs et de ne plus permettre aux embarcations des visiteurs d'avoir accès à la rampe de mise à l'eau.**

---

## **10.- Travaux routiers**

M. Jean-Sébastien Sheedy mentionne que l'ouverture des soumissions pour les travaux routiers se tiendra jeudi le 21 avril 2022 à 11h00 à nos bureaux. Il faudra par la suite convoquer une séance extraordinaire du Conseil pour donner mandat à un entrepreneur pour pouvoir commencer les travaux en mai 2022.

## **11.- Patrouille nautique**

Le Maire mentionne que la rencontre concernant la patrouille nautique a été reportée au 26 mai 2022. Il parlera toutefois à M. Marcel Grenier afin de préparer une entente pour le Comité à être formé.

## **12.- Autres sujets**

### **a) Soumission pour les glissières**

Le Maire mentionne qu'il serait important de faire une vérification de la nécessité de remplacer, enlever ou ajouter des parties de glissières sur le chemin Thomas-Maher puisque celles-ci ne sont plus conformes.

M. Jean-Sébastien Sheedy mentionne qu'il s'occupera d'obtenir des soumissions à cet effet et nous fera rapport à une prochaine réunion.

**CA-22-04-19-08 Sur proposition de M. Michel Cordeau, appuyée par M. Yvan Duval et résolu à l'unanimité, le Conseil donne mandat à M. Jean-Sébastien Sheedy de procéder à un appel d'offres pour la pose, l'ajout et/ou le remplacement des glissières de route sur le chemin Thomas-Maher.**

**ADOPTÉ**

### **b) Mise aux normes de la signalisation du chemin Thomas-Maher**

M. Jean-Sébastien Sheedy mentionne également que la signalisation routière sur le chemin Thomas-Maher n'est pas conforme et qu'elle doit être mise aux normes.

M. Sheedy mentionne qu'il s'occupera d'obtenir des soumissions à cet effet et nous fera rapport à une prochaine réunion.

**CA-22-04-19-09 Sur proposition de M. Steeve Gauthier, appuyée par Mme Jocelyne Boivin et adopté à l'unanimité, le Conseil donne mandat à M. Jean-Sébastien Sheedy de procéder à un appel d'offres pour la mise aux normes de la signation sur le chemin Thomas-Maher.**

**ADOPTÉ**

---

c) **Ménage le long du chemin Thomas-Maher**

Les membres du conseil se questionnent à savoir si nous devrions embaucher 1 ou 2 étudiants pour faire le ménage le long du chemin Thomas-Maher ou demander aux citoyens de faire une corvée pour nettoyer leur partie de terrain en bordure du chemin Thomas-Maher afin que tout soit propre.

Il est suggéré de demander aux citoyens de le faire durant la fin de semaine du 17 mai puisque c'est un long congé de la Fête de la Reine.

d) **Offre de services de Entretien Jean-Pierre Boucher**

M. Jean Sébastien Sheedy demande certaines précisions concernant l'offre de services présentée par Entretien Jean-Pierre Boucher et Mme. Jocelyne Boivin voudrait avoir un estimé du coût total des services. M. Michel Cordeau demande alors de reporter ce point à une prochaine séance du Conseil afin de lui permettre de vérifier l'offre de services de l'année dernière et l'augmentation de coûts entre 2021 et 2022 pour répondre aux questions des membres du conseil.

**13.- Période de questions.**

Il n'y a aucune question.

**14.- Levée de la séance**

La séance est levée à 20h00.

**CA-22-04-19-10 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h00.**

**ADOPTÉ**

---

**Yvan Côté**  
**Maire**

---

**Vivian Viviers**  
**Greffière-trésorière**